

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez, ci-dessous, les modalités de déclaration des ententes pour les compétitions départementales – saison 2022/2023.

- Aller sur « Footclubs » : <https://footclubs.fff.fr/>
- Passer en saison 2022/2023.



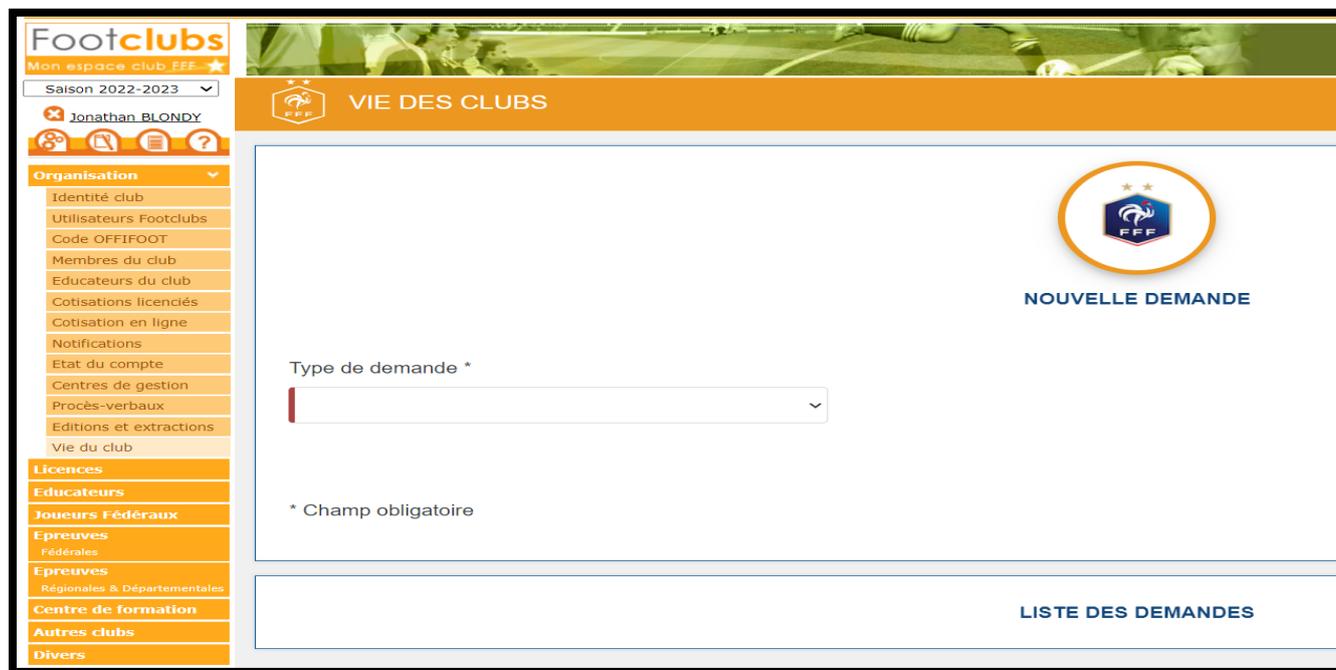
The screenshot shows the 'Footclubs' user interface. At the top left, there is a navigation menu with 'Organisation' highlighted. Below the menu, the user's name 'Jonathan BLONDY' is displayed. The main content area features a 'NOTIFICATIONS NON LUES' section with five circular indicators: Licences (22), Educateur (0), Joueurs fédéraux (0), Compétitions (0), and Club (0). A red arrow points from the 'Organisation' menu item to the 'Licences' notification indicator.

- Menu : « Organisation »
- Cliquer sur « Vie du club »



The screenshot shows the 'Footclubs' user interface with the 'Vie du club' menu item highlighted in the left sidebar. The main content area displays the same notification statistics as the previous screenshot. Below the statistics, there is a 'MESSAGES CENTRE DE RESSOURCES' section with a message from the 'Fédération' dated 21/06/2016. A red arrow points from the 'Vie du club' menu item to the 'Fédération' message header.

- Footclubs Nouvelle Application Vie du club



Footclubs
Mon espace club FFF

Saison 2022-2023

Jonathan BLONDY

VIE DES CLUBS

NOUVELLE DEMANDE

Type de demande *

* Champ obligatoire

LISTE DES DEMANDES

- Nouvelle Demande – Type de demande = Entente



Footclubs
Mon espace club FFF

Saison 2022-2023

Jonathan BLONDY

VIE DES CLUBS

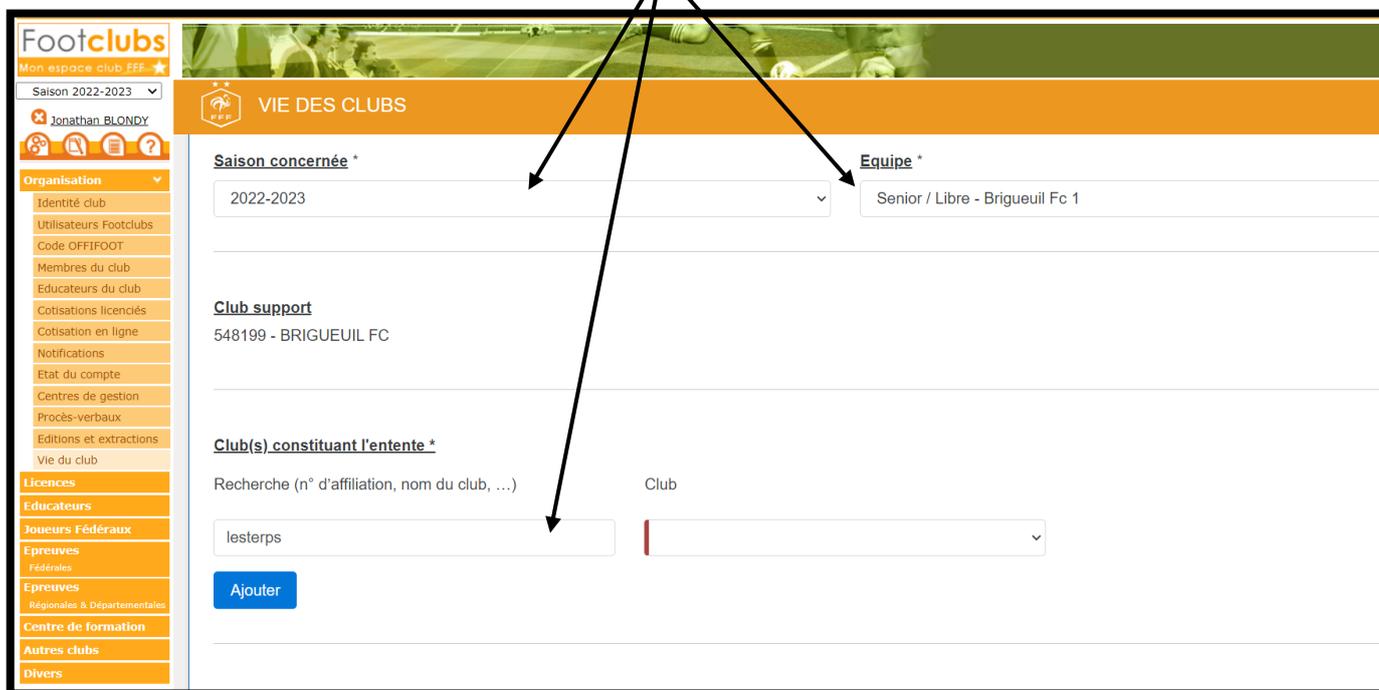
NOUVELLE DEMANDE

Type de demande *

Entente

Article 39 bis des Règlements généraux de la F.F.F.
La déclaration d'une entente doit être formulée par le club support de cette entente.
Avant de continuer, assurez-vous que vous êtes bien le club support de l'entente.
Attention, la prise en compte effective d'une entente est soumise à validation du District.

- Indiquer les informations demandées



Footclubs
Mon espace club FFF

Saison 2022-2023

Jonathan BLONDY

VIE DES CLUBS

Saison concernée *
2022-2023

Equipe *
Senior / Libre - Brigueuil Fc 1

Club support
548199 - BRIGUEUIL FC

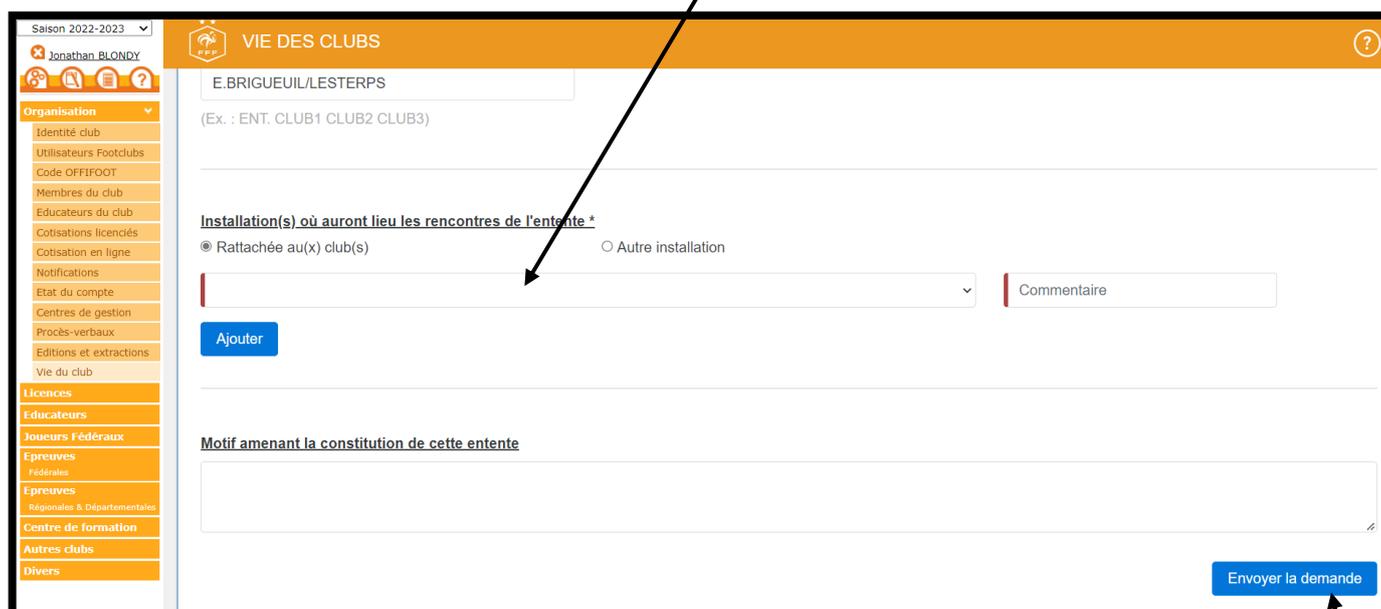
Club(s) constituant l'entente *

Recherche (n° d'affiliation, nom du club, ...) Club

lesterps

Ajouter

- Rattacher le ou les terrains de votre choix



Saison 2022-2023

Jonathan BLONDY

VIE DES CLUBS

E.BRIGUEUIL/LESTERPS
(Ex. : ENT. CLUB1 CLUB2 CLUB3)

Installation(s) où auront lieu les rencontres de l'entente *

Rattachée au(x) club(s) Autre installation

Commentaire

Ajouter

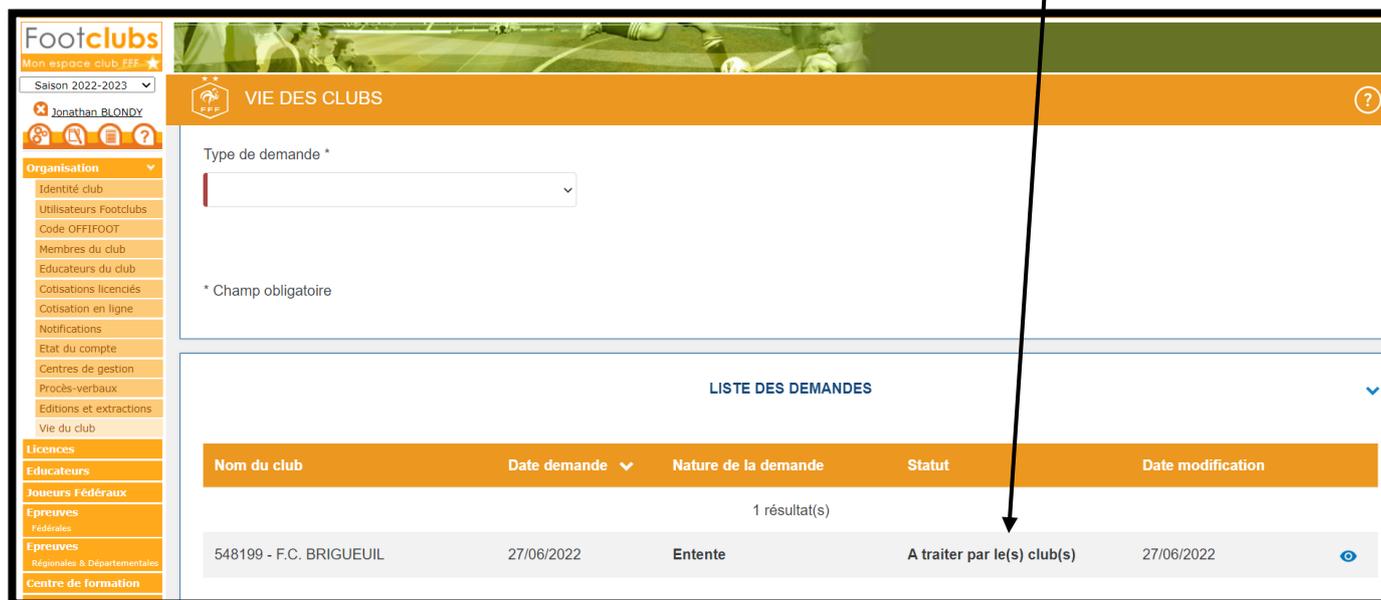
Motif amenant la constitution de cette entente

Envoyer la demande

Dans « Commentaire » : Indiquer la priorité du stade, Exemple : Stade 1, Stade 2, etc.

Puis « Envoyer la demande ».

- La demande apparait dans « Liste des demandes » avec le statut : A traiter par le club
 - o Ce statut signifie que l'autre club en entente doit l'accepter.



Footclubs
Mon espace club FFF

Saison 2022-2023

Jonathan BLONDY

VIE DES CLUBS

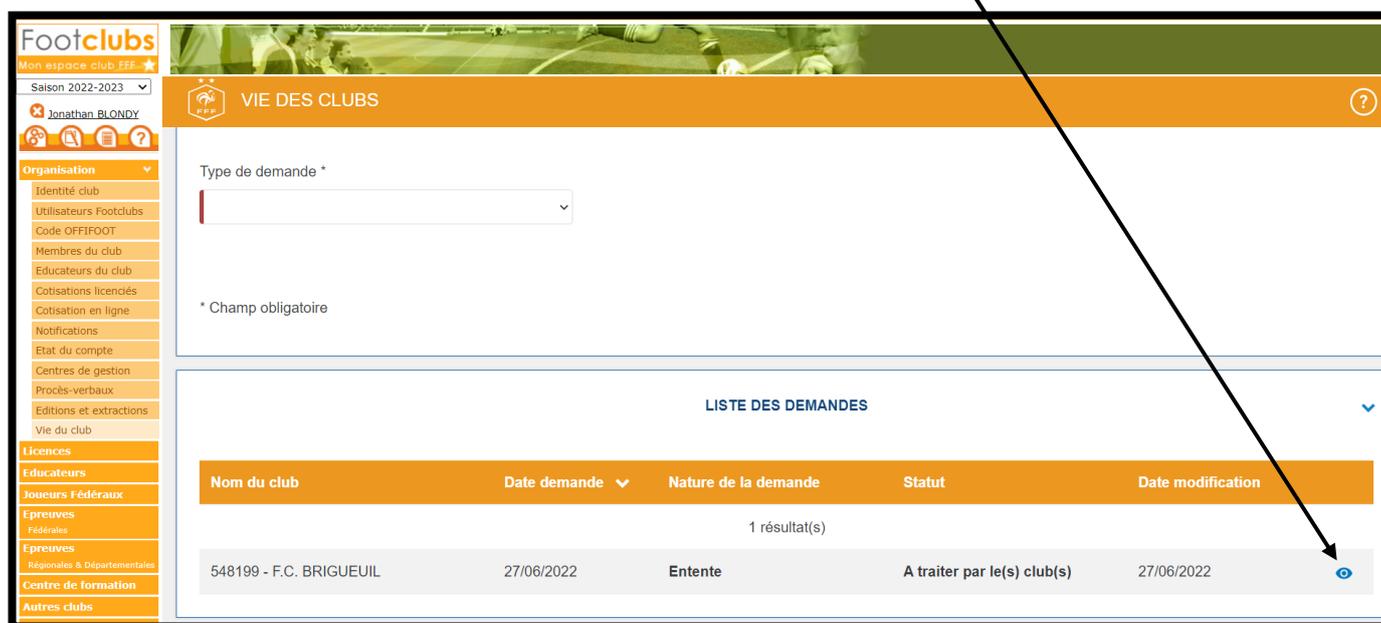
Type de demande *

* Champ obligatoire

LISTE DES DEMANDES

Nom du club	Date demande	Nature de la demande	Statut	Date modification
1 résultat(s)				
548199 - F.C. BRIGUEUIL	27/06/2022	Entente	A traiter par le(s) club(s)	27/06/2022

- Le Second club de l'entente doit désormais le valider via la même démarche
 - o Vie du club – Liste des demandes – Cliquer sur l'œil



Footclubs
Mon espace club FFF

Saison 2022-2023

Jonathan BLONDY

VIE DES CLUBS

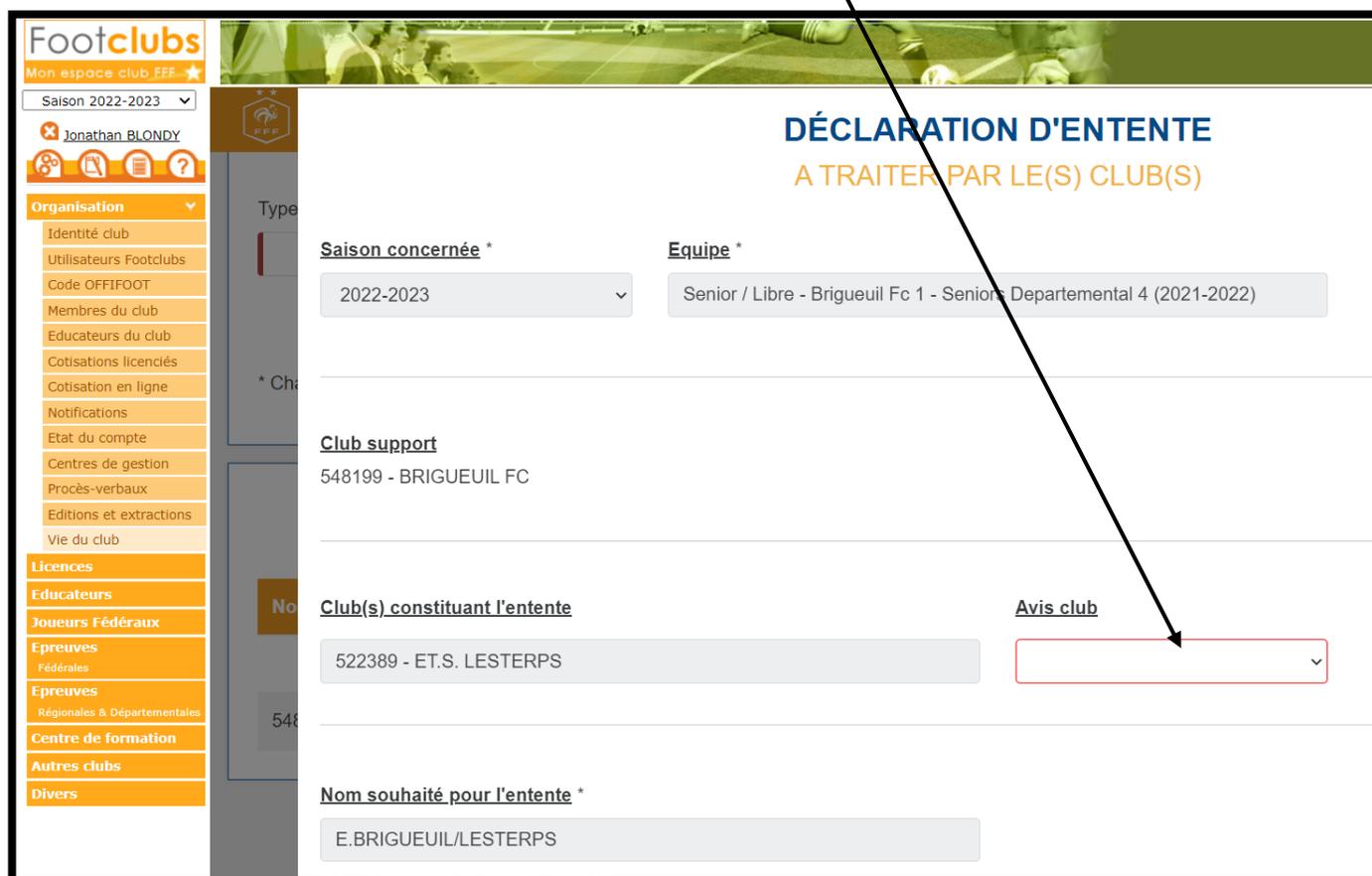
Type de demande *

* Champ obligatoire

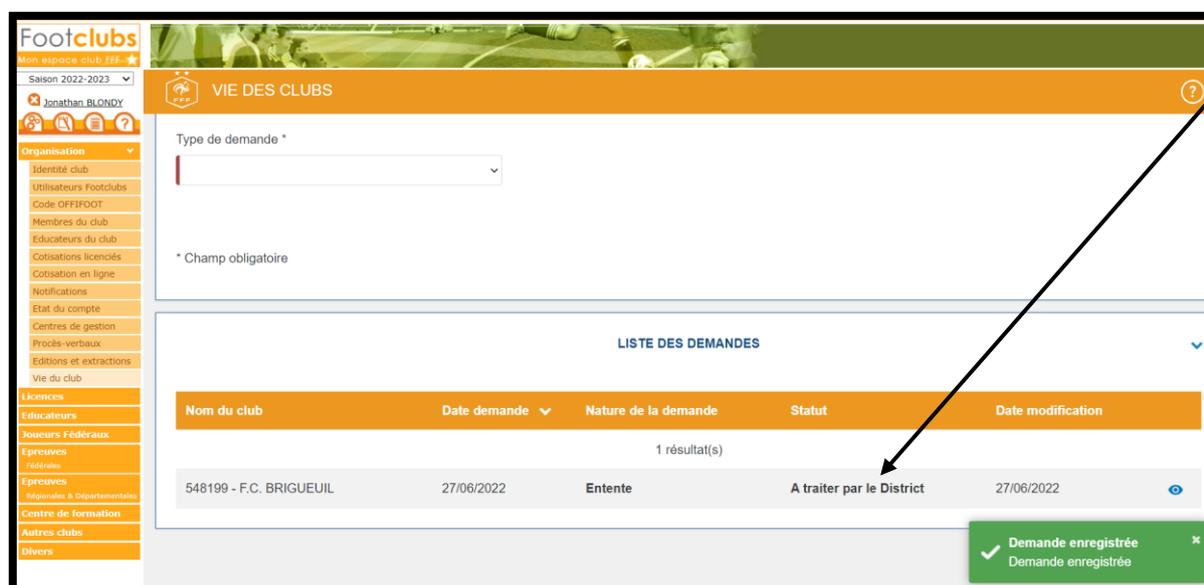
LISTE DES DEMANDES

Nom du club	Date demande	Nature de la demande	Statut	Date modification
1 résultat(s)				
548199 - F.C. BRIGUEUIL	27/06/2022	Entente	A traiter par le(s) club(s)	27/06/2022

- Le Second club de l'entente donne son « Accord »



- La demande apparait dans « Liste des demandes » avec le statut : A traiter par le District



Nom du club	Date demande	Nature de la demande	Statut	Date modification
548199 - F.C. BRIGUEUIL	27/06/2022	Entente	A traiter par le District	27/06/2022

Une fois la demande saisie, il revient au pôle compétitions de valider ou refuser l'entente selon les règlements généraux du District de football de la Charente.

Le pôle compétitions du District de football de la Charente reste à votre disposition si vous avez des blocages ou des interrogations au 05.45.61.83.86 ou par mail à district@foot16.fff.fr .

Jonathan Blondy,
Responsable pôle compétitions,
District de football de la Charente.